

OBJECTIF : La transparence, l'heure juste.

Un message concret aux résidents de St. Pierre.

Étant le seul candidat aux élections de Novembre 2015 ayant assisté continuellement **aux séances publiques du conseil**, j'ai décidé de m'impliquer car je suis, comme vous, préoccupé par le danger que représente notre situation particulière de l'endettement actuel - vs- les taxes municipales pressenties.

Ma priorité : 2 sujets d'actualité, très préoccupants, d'ici la fin du présent mandat, soit:

1) Les hausses de taxes dues aux infrastructures

2) La réduction des distances de moitié des éoliennes par rapport aux maisons habitées, soit de 1000 m (approuvé par le Conseil Municipal précédent) à diminuer à 500 m.

Les affirmations gratuites qui circulent sont ... Illusoires! La pétition qui a circulé est basée sur de fausses prémisses, Preuves à l'appui, consultez le lien Internet suivant :

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_mont-sainte-marguerite/

Les cadeaux tombés du ciel sont futiles en 2015. Dans la situation inquiétante de notre endettement public cette alternative n'est pas la solution. Contrairement aux prometteurs d'éoliennes qui nous traitent de population sous-instruite (voir P160 vol1), je suis confiant que si les faits vous sont exposés, vous ferez le bon choix.

Voici le pourquoi de mon intervention!

Le présent appel d'offres est complété. Voir BAPE Ste-Marguerite (DA3-P2) = carte de l'emplacement des éoliennes.

<http://www.prosperitefrontenac.com/index.php/documentation1/105-ondes-de-chocs-infrasons-st-pierre-br>

42 éoliennes du projet Ste-Marguerite sont prévues d'être installées le long des limites de St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds et Sacré-Cœur de Jésus, dans nos cours arrière. **Plus d'une centaine de propriétaires ont déjà manifesté une opposition officielle à leur implantation. Une 2^{ei} rangée parallèle devient inacceptable, voir impossible, sans dire dangereuse à la santé des gens et de leur environnement.**

Les conflits d'intérêts et/ou l'autorité masque la dictature :

Des élus étant en conflit d'intérêt déclaré, il devient périlleux d'engager des fonds publics dans une démarche injustifiée d'implantation d'éoliennes pour les contribuables qui sont déjà financièrement étouffés. L'appât du gain d'une douzaine de propriétaires privés devrait-il primer pour une cause oppressive? Présenter une pétition en vue d'un référendum est présentement impertinent, une perte de temps, d'énergie et d'argent. La question est déjà passée au Conseil qui a établi une résolution éclairée à une distance de 1000 m des maisons habitées, selon la grosseur de l'éolienne.

La hausse de taxes pressenties, c'est du CONCRÈT :

L'endettement public des citoyens, i.e. les payeurs de taxes, est réel suite aux travaux majeurs d'infrastructures, justifiés ou non, comme l'eau potable et les égouts, de même que leur coût opérationnel actuel et subséquent en plus du roulement nécessaire et indispensable au bon fonctionnement de notre municipalité dans un contexte d'inflation sans cesse à la hausse.

Dans un souci de transparence :

Les informations pertinentes de la facture mensuelle doivent être transmises à la population. On se doit de présenter la réalité et l'argumentation, de révéler la totalité des comptes mensuels, sur demande ou sur notre site web de la Municipalité. D'afficher la progression de l'endettement i.e. le montants cumulatif comme suit : **COMBIEN EN TOTALITÉ?**

De même que les démarches et les coupures entreprises pour s'en acquitter.

Ex. en Mai 2015 = **250 145.57\$**, Juin 2015 : **978 808.25\$**, Juillet 2015 : **1 437 931.48\$**, Août 2015 : **1 538 570.56\$**, Sept, Oct, Nov et Déc 2015 ??? Avant de signer un chèque en blanc sur réception de notre compte de taxe 2016 ou de demander une révision, demandons-nous pourquoi une minorité privilégiée se voit rembourser jusqu'à 85% de son compte de taxes municipales et scolaires alors qu'une majorité se voit imposer à 100%? Assurons-nous d'être bien représenté au sein du Conseil municipal, d'éviter les conflits d'intérêts, de se faire imposer des choix et d'en payer la note.

L'apparition de l'éolien en pré-élection n'est pas un adon. C'est une distraction d'intérêt public tenant les signataires dans l'ignorance des impacts sur leur santé par l'acoustique et de la dévalorisation de l'immobilier dus à la nuisance dans leur voisinage immédiat d'aéro-machins de 500 pieds de haut, générateurs de 3.2 Méga-Watts, dans l'art de duper la population. Inacceptable à 500 Mètres des maisons du village. Voir la carte sur le lien.

Rappelons-nous aussi que **les propriétaires dans les rangs ont dû assumer seuls les coûts de** l'application du règlement municipal de la construction/ rénovation de leurs systèmes d'égouts variant de **5 à 25,000 \$, sans subvention**.

Chers électeurs : Les gens en faveur des éoliennes iront voter et veilleront à leurs intérêts. D'autres voteront sur des illusions pressenties sans avoir pesé le pour et le contre, les implications sociales sur leur santé et leur milieu de vie.

D'autres encore, feront leur devoirs et un choix éclairé en consultant des études déjà faites et le mécontentement des paroisses limitrophes déjà victimes de ces mastodontes. C'est à chacun de vous de choisir, ne vous laissez pas influencer par les gens qui prétendent être vos amis en achetant votre vote pour un beigne, un café ou un muffin....

Voir texte pétition : www.Prosperitefrontenac.com

Votez pour les vraies affaires et la transparence.

Votez pour un changement de cap.

La diversité d'opinion engendre une mise en question qui dérange les habitudes acquises mais assure des solutions réfléchies, éclairées et profitables à tous - vs - Une seule opinion, qui partagée sans argumentation, engendre la complaisance et la dictature.

Christian Noël

- Intervenant bénévole dans des dossiers d'intérêt public municipaux et régionaux contre l'invasion industrielle des territoires privés impliquant la dévalorisation de leur valeur mobilière tout en ignorant la santé et les droits des individus

-vs-

Le respect des droits des résidents et de leur jouissance du droit de propriété.

(des dizaines de jurisprudences à l'appui)

- Compétences

- Consultant bilingue auprès des organismes publics
- Développement socio-économique. Gestion/propriétaire de commerce.
- Planification aéroportuaire et aérienne.
- Administration en affaires commerciales
- Résident de la Municipalité depuis plus de 30 ans.

Meilleures salutations,

Au plaisir,

Christian Noël

